

Orientation 2.1.5 : Expliquer le droit de la nature, contrôler les usages et sanctionner les atteintes environnementales

- **Mesure 2.1.5.1. : Expliquer et motiver le droit de la nature**

La réglementation de l'environnement est complexe et souvent méconnue. Il est essentiel de l'expliquer aux usagers en s'attachant à expliciter les raisons à l'origine des différentes règles : l'objectif est qu'ils adhèrent aux principes liés à la préservation de l'environnement.

[...]

Déclinaison possible de la mesure :

- Sensibiliser, informer et éduquer ;
- Former les collectivités à la prise en compte de ces enjeux dans l'aménagement et la gestion du patrimoine naturel ;

[...]

Cette mesure relève notamment de la compétence de :

- **Établissement public du parc national**
- Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement de la Guadeloupe
- Services de l'État chargés de la police de l'environnement
- Office de l'eau
- Collectivités territoriales
- Associations

[...]

Page 45 de la Charte PNG

Référence ID de l'article : #3872

Auteur : Alicia Lambert

Dernière mise à jour : 2014-08-19 12:29